

AMAP Pornic - Farines & galettes

Exemplaire destiné à l'adhérent

François GOLDENBERG paysan meunier est installé depuis janvier 2009 et moule, vend ses farines depuis 2010. Les cultures de blé et sarrasin se font sur une douzaine d'hectares.

Le sarrasin est fraîchement moulu sur un petit moulin de ferme à meule de pierre, au fur et à mesure de la demande. Selon les quantités récoltées, du blé et du sarrasin peuvent provenir d'un organisme stockeur bio à Moisdon-la-Rivière.

Les engagements du producteur :

- Je m'engage à fournir des produits farines de blé (paquet 1kg) et de sarrasin variété « La harpe » label AB (en 500g et 1 kg) et à respecter les normes d'hygiène et sécurité sanitaire en vigueur (farines à utiliser de préférence dans les 6 mois après la date de mouture indiquée sur le paquet).

Les tarifs sont : farine de blé 3 € / kg
 farine de sarrasin 3 € / kg et 2 € / 0.5 kg
 galette de sarrasin 0,70 € l'unité

Les engagements de l'amapien :

- Je suis responsable de mes produits dès réception.
- Je préviens le producteur si je ne renouvelle pas mon contrat.

Souscription à l'AMAP Pornic – Farines bio pour un montant de : _____ €

Réglable en espèces ou virement (RIB sur demande par mail) ou report

Je peux réapprovisionner mon compte en cours de saison.

Il s'agit d'un forfait duquel sera déduit le montant de mon achat du jour.

Le solde disponible sera transféré au prochain contrat, ou remboursé, selon ma demande.

Ferme « terres promises » Rue des Grandes Landes 44210 PORNIC tél : 06 85 63 03 13

fgolden@neuronnexion.fr

Coordinateur AMAP Pornic : Bernard Thébault 06 68 30 12 13

Signature du producteur

AMAP Pornic - Farine – Ferme « terres promises »

Exemplaire destiné au producteur

NOM Prénom

téléphone :

Assure avoir souscrit à l'AMAP Pornic « farines bio » pour _____ €

Réglé en espèces, ou

Il s'agit d'une cagnotte de laquelle sera déduit chaque semaine le montant de mon éventuel achat du jour.

Fait le : _____

Signature de l'adhérent